



RELEVÉ DE CONCLUSIONS

du conseil d'administration du 3 juin 2023 de 9h30 à 13h00 Au siège social et par zoom en visioconférence

Ont participé à la réunion 15 membres du CA sur 21. Après avoir adopté l'ordre du jour du CA du 3 juin 2023 et adopté à l'unanimité le PV du CA du 18 mars 2023, le CA commence par l'activité courante du Grdr (Note DE-CA), notamment

Ordre du jour du CA du 3 juin

1. 9h30 : Adoption de l'ordre du jour du CA du 3 juin 2023.
 2. Adoption du PV du CA du 18 mars 2023.
 3. 9h40 : Rapport DE-CA (yc rapport sur les événements récents, notamment l'inter-équipes France et l'Assemblée plénière du Programme Concerté Pluri-Acteurs (PCPA) Mauritanie : Graine de citoyenneté.
 4. 10h30 : RH : mouvements France (Introduction : Olivier le Masson)
 5. 10h40 : Partenariats : Calendrier des AG de nos partenaires
 6. 11h00 - Chantier COS-VA : Situation du chantier : résultats acquis (dynamique et instruments) ; besoin d'une feuille de route 2023/2024. (Introduction JM Pradelle, Bernadette Thomas, Malick Khadra). (Cadre de référence des COS, modèle de règlement intérieur et Projet de manuel/boîte à outil ci-joints).
 7. 11h40 - Clôture des comptes 2022 (introduction Mathilde Chassot et Olivier le Masson).
 8. 12h10 : Vie associative : Préparation de l'Assemblée générale. (introduction Elisabeth Muller).
- 12 h 45 : Questions diverses.

Contexte:

En France et en Europe, les questions migratoires sont à l'ordre du jour avec la préparation de deux lois sur ces questions. Le sujet ne quitte plus le cœur de l'actualité en France comme en Afrique. La Banque Mondiale, dans son rapport 2023 affirme que la migration deviendra de plus en plus nécessaire et que pour mieux gérer la migration, « *il faudrait faire les choses différemment* ». Par ailleurs, Philippe ASKENAZY, un économiste s'est aussi exprimé (tribune dans Le Monde) pour souligner que « les projections démographiques des années 2010 pour 2050 sont obsolètes. Dans les 10 ans, sans apport migratoire externe, la France aura perdu son attrait économique (notamment par rapport à l'Allemagne qui accueille un million d'immigrés par an, 50 % venant d'Europe, 50% de pays tiers »). Dans ce contexte, le Grdr a un rôle à jouer, à son échelle, pour défendre les valeurs de la mobilité et mettre en avant les bénéfices de la solidarité pour les sociétés, ici et là-bas, au sein des doubles espaces animés par les diasporas.

A noter : les organisations de la diaspora ont repris des couleurs et organisent à nouveau des événements d'envergure, auxquels le Grdr est souvent associé : la journée culturelle des Nigériens de France à Cergy en avril, le forum de l'entrepreneuriat par les jeunes Guinéens à Paris en mai, la journée culturelle des Bissau Guinéens dans le cadre de notre programme PGCL (à Mantes la Jolie le 10 juin), la journée de Waly aux Mureaux et celle de Djéol à Noisy le Sec (le 17 juin). Ou encore la FTCT qui est très présente sur l'actualité tunisienne vue de France. Les membres du CA sont conviés à venir participer et découvrir les richesses culturelles de ces associations. Se rapprocher des équipes double-espace.

Par ailleurs, dans de nombreux pays, les élections rythment l'année 2023 : en Guinée Bissau, au Sénégal, au Mali (referendum) et, récemment en Mauritanie.

Activités

En Mauritanie, l'assemblée plénière du PCPA a réuni 200 participants, dont 7 membres du Grdr (4 CA et 3 COS). Etaient présents également les institutionnels (le Commissariat aux droits de l'homme, à l'action humanitaire et aux relations avec la société civile, le Ministère de la Jeunesse, les Ambassadeurs de France et d'Europe, l'AFD), les partenaires en France (CCFD-TS, Caritas-France, Accoord Nantes, RAME, ville de Noisy le Sec, Région Centre), les autorités locales fraîchement élues (Régions du Hodh, du Gorgol, de Nouakchott), les (jeunes) artistes, avec un mention spéciale à Oumar BAL qui a fait une proposition de logo pour le programme... Des membres des PCPA Tunisie (4) et Guinée (1) ont aussi témoigné de l'apport du programme pour leur pays et eux-mêmes. Les cinq résolutions proposées ont été votées.

Les 25 et 26 mai a eu lieu l'inter antennes France à laquelle ont participé 7 membres du CA et trois anciens présidents. Samba Yatera a déclaré « *le Grdr est difficile à comprendre, il faut le vivre* ». Il s'agissait de faire le bilan de la mise en œuvre du Plan d'actions France 20-24 du Grdr et de mettre en débat certains sujets avant de mettre en perspectives l'action du Grdr. Les participants ont été nombreux (au-delà de l'équipe France : le SAF, la direction, le double espace) et engagés.

Ressources humaines

Assane Dione est nommé coordinateur de Bakel et continue à suivre les activités de Kayes une semaine par mois (coordinateur par intérim) en attendant des jours meilleurs.

Thomas Léonard quitte le Grdr fin juin pour raisons personnelles. Moïse Luemba lui succède (actuel coordinateur Gorgol à Kaédi). Un nouveau coordinateur est en cours de recrutement pour Kaédi (avec la participation active du président du COS). Le CA remercie Thomas pour son travail très positif en Mauritanie.

Samba Yatera a demandé à travailler à temps partiel (70 %) tout en se mettant en retrait de son poste de Directeur des opérations France-Europe. Le Directeur propose au CA que Jonathan Stebig lui succède.. Pour le remplacement du poste de Jonathan Stebig, Elida Kocani a marqué son intérêt. L'article 10 du règlement intérieur du Grdr stipule que le CA doit donner un avis de non-objection pour la nomination d'un membre de la direction.

Décision du CA

A l'unanimité des présents, le CA émet un avis de non-objection à la nomination de Jonathan Stebig au poste de Directeur des opérations France-Europe (par intérim pour un an).

Jean Marc Pradelle souligne que la situation des ressources humaines s'est très bien rétablie en Mauritanie et en France avec le recrutement de Romuald Djitte à Selibaby, le recrutement d'Anne Calvel à Lille et la nomination de Moïse Luemba qui a d'ailleurs produit une excellente note de stratégie pour la Mauritanie. A souligner également l'excellente note de stratégie de Jonathan Stebig pour les programmes et l'équipe France-Europe.

Par ailleurs, il est prévu de réouvrir une antenne en Normandie. Elle sera présentée au prochain CA de septembre/octobre. Le CA demande aussi la rédaction d'une note sur l'approche territoriale du Grdr en France : comment sélectionner les territoires qui demandent un appui au Grdr ? Comment s'inscrire dans une fidélité aux territoires quand on travaille sur des communes très éloignées les unes des autres ? Quel dispositif RH privilégier ? Comment développer l'offre du Grdr plus globalement (droits, insertion, entrepreneuriat, ECSI) ?

Projets

Le projet ODDyssée1 se termine en février 2024. L'AFD souhaite continuer avec un ODDyssée2 qui serait financé à 80%.

En Algérie Tunisie, nous avons déposé à l'UE deux notes d'intention, mais la concurrence est très forte. Nous aurons les réponses en juin et devons déposer les dossiers complets en juillet.

Dans les Hauts de France, nous avons enfin eu une réponse favorable du FAMI qui va nous permettre d'envisager l'avenir de l'antenne avec une meilleure visibilité. Cependant, Margaux et Domitille n'ont pas confirmé qu'elles souhaitaient rester.

De très nombreux projets sont déposés en Ile de France.

Criblage

Le Conseil d'Etat a invalidé les lignes directrices de l'AFD qui stipulaient que les ONG devaient cribler tous les salariés, membres du CA, partenaires et même bénéficiaires. Cependant, il faut rester vigilant car nous sommes toujours tenus de lutter contre la fraude et des auditeurs un peu pointilleux pourraient faire réapparaître la question.

1. Partenaires

Doulo Fofana participera à l'AG de PSEau et Bernadette Thomas à l'AG du CFSI.

2. Vie associative du Grdr

1. 3 nouvelles adhésions agréées par le CA : Marie Jo Bernardot (retraîtée du Ministère des affaires sociales), Niama Keita (compagnon très ancien du Grdr, originaire de Sadiola au Mali, membre de la CADERKAF) et Dieynaba Sy (présente à l'AP du PCPA en Mauritanie, élue de Noisy le Sec).

2. Chantier « Vie associative » et vie des COS

Le sujet est introduit par Jean Marc Pradelle :

La seconde partie de l'AG sera consacrée à la présentation des résultats du chantier COS-Vie associative. Ces résultats sont les suivants :

- Un diagnostic approfondi a été établi à l'occasion des missions effectuées dans chacun des territoires. Des rapports par territoire sont disponibles. Un diagnostic général en a été tiré
- Sur la base de ce diagnostic, les consultantes ont élaboré un manuel « Manuel d'animation de la vie associative sur les territoires » qui est le fruit d'une année d'animation du chantier « Vie associative ».
- Une rencontre inter-COS très animée s'est tenue en février dans le Sine Saloum sur ces bases.
- Cette rencontre a permis de faire évoluer le cadre des références des COS et le modèle de règlement intérieur (fichiers joints).
- La rencontre a permis d'enrichir le projet de manuel d'animation qui a fait l'objet de compléments et clarifications jusqu'à la version actuelle. L'outil existe, il faut maintenant se l'approprier. Appropriation par les coordina-teurs/trices comme par les COS, avec une nécessité de formation des membres des COS. Le manuel sera mis en page sous le format des livrets méthodologiques du Grdr, il sera un instrument à durée de vie longue dans lequel COS et cel-lules pourront piocher.
- La rencontre a également été l'occasion de lancer et de valider l'idée d'organiser chaque année le financement de pro-positions d'activités proposées par les COS, sur la base d'un appel à projet réservé aux COS, avec un financement an-nuel global de 10.000 € (entre 2500 et 5000 € par projet). Il s'agira d'actions de visibilité comme par exemple des jour-nées portes ouvertes, des missions d'échanges inter COS, des formations pour les membres des COS... Il pourrait finan-cer

jusqu'à 2 ou 3 projets par an. Cet appel à projets représentera un petit aspect compétitif pour dynamiser les COS. Une première trame est jointe.

La séance de l'AG consacrée au chantier permettra d'échanger sur ces résultats. Une feuille de route 2023/2024 sera proposée, prévoyant une série d'étape à suivre par chacun des COS :

- élection d'un bureau du COS ;
- organisation du suivi des projets Grdr sur le territoire ;
- élaboration d'une proposition du COS pour l'appel à projet COS ;
- production du bilan 2023 et du plan d'action 2024 ;

Ces différentes activités pourront bénéficier de suggestions méthodologiques pratiques contenues dans le manuel.

Un nouveau comité de pilotage pour l'ensemble des territoires sera constitué pour la suite du chantier d'ici l'AG 2024. Il devra comprendre un conseiller COS de chaque COS, engagé et disponible, à désigner par chaque COS dans les meilleurs délais.

Cette présentation suscite les échanges suivants :

La boîte à outils ou manuel est un document complet, bien structuré, durable. Il faut penser aux étapes suivantes : appropriation par les coordinateurs, nécessité de formation des membres des COS. L'outil existe, il faut maintenant se l'approprier. L'AG sera l'occasion de définir une **feuille de route** afin d'apporter des réponses aux COS. Il faudra encore travailler les relations entre les COS et le CA, élaborer un schéma des instances du Grdr (process d'information et saisines croisées, COS/CA et CA/COS, les moyens des COS).

Décision du CA Le CA valide la nouvelle version du cadre de référence des COS et du règlement interne des COS

Modalités de l'appel à projet des actions des COS décidé à l'inter équipes :

Titre proposé : *Pour une vie associative dynamique sur les territoires - Appel à projet à destination des membres des COS.*

La note présentée par Malick Khadra rappelle les cinq missions du cadre de référence des COS ; les candidatures seront reçues par mail par une commission issue du CA. Les projets des COS feront l'objet d'une attribution unique non renouvelable. La durée des projets sera d'un an. Le suivi sera assuré par la cellule.

L'enveloppe globale sera de 10K€ (financée en partie par la subvention de fonctionnement du CCFD TS). Cependant, le CA souligne qu'il vaudrait mieux ne pas prévoir des montants trop élevés afin de ne pas se lancer dans des opérations trop importantes. Les COS doivent rester une instance bénévole. De même, il ne faudra pas que les projets des COS soient des projets à côté des projets. Il s'agira plutôt de projets de visibilité comme par exemple des journées portes ouvertes ou des missions d'échange entre COS, des formations des membres... Il faudrait financer environ 2 à 3 projets par an. Cet appel à projets représentera un petit aspect compétitif pour dynamiser les COS. Mais il ne faudra pas oublier ce qui peut être imputé sur les projets.

3. Clôture des comptes 2022

Les travaux de clôture ont démarré le 6 avril et l'intervention physique de l'équipe du CAC dans nos locaux s'est déroulée le 13, 20 et 21 avril 2023. Un rendez-vous de synthèse CAC-Bureau CA et direction s'est tenu le 16 mai après-midi à Montreuil.

LES CHARGES

Le budget réalisé (BR) en 2022 est de 7 M€ soit de 15% supérieur au BP22 arrêté à 5,9M€ et voté au CA du 29 janvier 2022. Cet écart correspond peu ou prou au 10-15% de pondération appliqué aux

Produits Constatés d'Avance 2021 (PCA) non disponibles au moment de l'élaboration du BP2022. Par ailleurs, la part d'exécution des partenaires s'est avérée plus importante (+32%) par rapport au BP2022, soit 1M€ de réalisé contre 680k€.

LES PRODUITS

Les produits enregistrés dans la comptabilité 2022 s'élèvent à 20,8M€ avec des produits constatés d'avance (PCA) en 2021 pour 2022 de 7M€ et un renouvellement d'activité en 2022 de 13.8 M€.

RESULTAT DE L'EXERCICE 2022

Le résultat de l'exercice après affectation des provisions pour risques projets, sur recommandation du CAC, est de 112k€.

En 2022 les fonds propres du Grdr passent de 182k€ à 271k€ soit une progression de 32%.

Nathalie Elio, commissaire aux comptes, déclare que l'année 2022 est une année importante. L'audit s'est bien déroulé. Les perspectives sont bonnes avec les produits constatés d'avance en forte augmentation, indicateur d'un portefeuille de projets pour les années à venir. Les fonds propres se renforcent. La situation financière s'améliore. Il faut continuer les efforts pour sortir de la fragilité passée. **Nathalie Elio certifie les comptes sans réserves.**

Décision du CA

Le conseil d'administration, après avoir pris connaissance du Compte de résultat et du Bilan provisoires établis pour 2022, arrête les comptes préparés par la direction et vérifiés par le Commissaire aux comptes et demande de les soumettre à l'Assemblée générale.

4. Préparation de l'AG

Il est rappelé que le vote par procuration a été annulé en 2022. Comme l'année dernière tous les votes se feront par voie électronique. Chaque adhérent recevra un mail de Balotilo afin de voter par Internet.

Doivent être renouvelés les mandats de 7 administrateurs : Aziz Badji, Francis Monthé, Mathilde Chassot, Jacques Ould Aoudia, Kefing Sacko, Kader Sow, Bernadette Thomas. D'autres candidats pourront se présenter.

5. Questions diverses

Afin de valoriser nos propriétés, le CA valide la poursuite des travaux prévus à Canchungo.

D'autre part le CA valide l'engagement des travaux de réhabilitation du bureau de Bakel à concurrence de 12k€ amortissables sur une durée minimale de 5 à 7 ans.